

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :
MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1912
SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1912

QUELQUES SCEAUX-MATRICES
DE
MA COLLECTION

TROISIÈME ARTICLE (1)

PLANCHE IX.

IX.

SCEAU DE JERÔME MÉGRODE DE LIEDERMANS,
PRÉVOT DE NOTRE-DAME, A BRUGES.

II. Écu écartelé de Bruges-Mégrode surmonté d'un chapeau de dignitaire ecclésiastique avec houppes, de chaque côté, au nombre de cinq, posées 1, 2 et 3. Au-dessous, une banderole portant la devise : PRVDENTIA DVCE. Le tout dans un cercle qui sépare le champ de l'inscription circulaire : ❖ HIERO : ALB : MEGRODE : DE : LIEDERMANS : PRÆP : BRVG.

Cuivre jaune. Le manche manque. Diam. : 43 mill.

Pl. IX. n° 11.

La charge de prévôt de l'église de Notre-Dame

(1) Voir *Revue* 1906, pp. 186-191; 1911, pp. 400-406.

était une des plus importantes fonctions ecclésiastiques de la ville de Bruges (1). Il s'intitulait « *Prévôt de Bruges* » et arguait de ce titre pour écarteler, lorsqu'il le jugeait opportun, ses armes propres de celles de la ville. Le prévôt Gérard Thol (1547-1558) alla même plus loin et porta simplement les armes de Bruges : fascé d'argent et de gueules, de huit pièces au lion d'azur, armé, lampassé et couronné d'or.

Jérôme-Albert Mégrode de Liedermans, prévôt du 22 décembre 1657 au 22 octobre 1681, fut plus modeste et, à l'instar de Pierre Tristram (1631-1639), un autre de ses prédécesseurs, il se borna à introduire les armoiries de la ville dans ses armoiries de famille qui étaient, d'après Rietstap : de sable, au chef d'or, chargé de trois merlettes du champ (2).

Le titre de prévôt de Bruges fut d'ailleurs contesté, dans la suite, au prévôt de Notre-Dame qui, dans la hiérarchie ecclésiastique, venait immédiatement après le prévôt de l'église cathédrale de Saint-Donat pour lequel l'évêque van Susteren réclama, en 1729, le titre en question.

Le prévôt de Notre-Dame jouissait de nombreux privilèges parmi lesquels nous nous bornerons à rappeler le droit, dans son église, aux

(1) GAILLIARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale*, t. I, 2^e partie, église Notre-Dame, p. IX.

(2) *Armorial général*, 2^e édit., t. II, p. 191.

honneurs épiscopaux; dans l'église Saint-Gilles, à disposer d'un prie-Dieu avec tapis et fauteuil; enfin de pouvoir porter, lors de la procession, le Saint Sang, bonnet en tête. Ses revenus étaient abondants; en un mot le prévôt de Bruges était un personnage de haut rang et cette dignité était très recherchée du clergé.

Jérôme-Albert Mégrode de Liedermans appartenait à une famille d'origine allemande, s'il faut en croire M. A. Merghelynck (1).

Il eut pour père l'écuyer Isaac de Mégrode de Liedermans, bourgmestre de Courtrai, gentilhomme de la Chambre de l'Infante Isabelle, et pour mère Eléonore de Meulenaer.

Jérôme-Albert Mégrode fut aussi chapelain d'honneur de l'archiduc Léopold et de don Juan d'Autriche, gouverneurs des Pays-Bas espagnols.

X.

CACHET D'UN VAN DER NOOT, ÉVÊQUE DE GAND.

12. Écu de la famille van der Noot : d'or, à cinq coquilles de sable rangées en croix, surmonté d'une couronne comtale et posé sur une crosse épiscopale. Le tout sous un chapeau de prélature à trois rangs de houppes, posées 1, 2

(1) *Recueil de généalogies inédites de la Flandre*, t. I, p. 49.

et 3. Au-dessous, une banderole portant la devise :
RESPICE FINEM.

Argent. Manche de bois. Cachet ovale de 25 mill. sur 22.

Pl. IX, n^o 12.

On sait que les chapeaux de la prélature sont rouges pour les cardinaux, verts pour les évêques et noirs pour les protonotaires apostoliques et autres dignitaires de rang inférieur aux évêques (1). Le nombre de houppes varie aussi; il est de dix, posées sur quatre rangs, pour les évêques; mais cette règle souffre de nombreuses exceptions. C'est ainsi que les évêques de Bruges, van Susteren et de Castillion et les évêques de Gand, Triest et d'Allamont, n'ont sur leurs méreaux que trois rangs de houppes (2). Il en est de même pour l'évêque d'Anvers, Van Beughem sur sa médaille (1687), etc., etc. (3). Le même fait se reproduit sur le cachet aux armes de van der Noot. Au surplus, la couronne comtale qui surmonte l'écu et que les évêques de Gand, comme me l'écrivait mon aimable confrère M. Brunin, conservateur du cabinet numismatique de la ville de Gand, portaient en leur qualité de « comte d'Everghem », ne laisse aucun doute sur la qualité épiscopale du propriétaire du cachet.

(1) MÉNÉTRIER, *Méthode du blason*, Lyon 1701, p. 211.

(2) de BETHUNE *Méreaux des familles brugeoises*, pp. 63 et 299.

— BRUNIN, dans *l'Inventaire archéologique de Gand*.

(3) VAN LOON, t. III, p. 325.

Deux évêques de la famille van der Noot se succédèrent, au XVIII^e siècle, à quelques années d'intervalle, sur le siège épiscopal gantois. Tous deux portaient le même écu et la même devise, comme l'établissent leurs méreaux (1). Il est donc fort difficile de dire duquel de ces deux prélats il s'agit ici.

J'emprunte à l'*Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon, à Gand*, par Helin (2), le résumé de leur carrière.

Philippe-Erard van der Noot, treizième évêque de Gand, naquit, à Bruxelles, le 6 février 1638. Il était fils de Roger van der Noot, baron de Carloo et d'Anne de Leefdael. Après des études aux Universités de Louvain et de Cambrai, il entra dans les ordres et devint bientôt chanoine, puis archiprêtre et, enfin, en 1689, prévôt de l'église métropolitaine de Malines; puis, en dernier lieu, vicaire général du diocèse. Après la mort de Mgr de Hornes, il monta sur le siège épiscopal de Gand et fut inauguré à Bruxelles par l'archevêque de Malines, le 27 novembre 1694. A la fin de l'année 1715, il fut chargé, malgré son grand âge, d'une mission à Vienne près de l'empereur Charles VI qui lui prit plus d'une année. Il mourut à Gand, le 3 février 1730 et fut enterré dans l'église de Saint-Bavon où,

(1) BRUNIN, dans l'*Inventaire archéologique de Gand*, fiches 417 et 419.

(2) Gand, 1772, t. I, pp. 62 et 70.

de son viv ant, il s'était fait construire un riche mausolée.

Maximilien-Antoine van der Noot, quinzième évêque de Gand, neveu du précédent, vit aussi le jour à Bruxelles, le 27 décembre 1685. Il était fils de Roger Wautier van der Noot, baron de Carloo et d'Anne Louise van der Gracht. Dès l'âge de dix-huit ans, il obtint du roi Philippe V une prébende à la cathédrale de Saint-Bavon, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre à Louvain ses études qui se terminèrent seulement en 1709.

Rentré à Gand, il fut nommé, le 29 octobre 1714, président du séminaire de cette ville et, lorsque son oncle se rendit à Vienne, il fut chargé des affaires du diocèse en qualité de vicaire général.

Après la mort de l'évêque Jean-Baptiste de Smet qui avait succédé à Philippe-Érard van der Noot, Maximilien-Antoine fut placé à la tête de l'évêché de Gand, dont il prit possession, par procuration, le 27 décembre 1742. Il mourut à Gand, le 27 septembre 1770 et fut enterré, lui aussi, à Saint-Bavon.

Le caractère de la gravure reste donc le seul guide pour l'attribution du cachet à l'un ou l'autre de ces deux prélats. Aussi est-ce *sous toute réserve* que je propose de le donner à Philippe Érard parce qu'elle me paraît plutôt dater de la fin du XVII^e siècle que du milieu du XVIII^e.

XI.

CACHET DU COMTE JEAN HENRI DE FRANKENBERG
CARDINAL ARCHEVÊQUE DE MALINES

13. Écu ovale posé sur une croix patriarchale, aux armes des Frankenberg-Schellendorff, entouré du collier de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie et surmonté du chapeau de cardinal à quinze houppes posées sur cinq rangs, 1, 2, 3, 4 et 5.

Cuivre jaune, à manche de bois. Cachet ovale de 27 mill. sur 25.

Pl. IX, n^o 13.

Rietstap (1) décrit comme suit les armes de la famille silésienne des Frankenberg, barons de Schellendorff depuis 1714 : aux 1 et 4, losangé d'argent et d'azur, à la fasce de gueules brochant sur le losangé (Schellendorff); aux 2 et 3, de sable au lion courant de même. Sur le tout écu : *a* et *d*, d'argent à trois monts de sinople rangés en fasce et mouvant du bas; *b* et *c*, de sable à un renard rampant au naturel, celui de *c* contourné. Sur le tout, écu d'or à trois billettes de gueules.

Ces armoiries, passablement compliquées, n'ont pas toujours été exactement rendues par les graveurs chargés de les reproduire.

Jean Henri comte de Frankenberg, baron de Schellendorff, vit le jour à Gross-Glogow, en Silésie, le 18 septembre 1726. Nommé, par Marie-

(1) *Armorial général*, 2^e édit., t. I, p. 704.

Thérèse, archevêque de Malines, le 27 janvier 1759, il prit possession de son siège le 27 septembre de la même année(1). Il entra aux États de Brabant en cette qualité et fut mêlé aux événements qui suivirent les édits de Joseph II, lesquels avaient pour objet de transformer le régime administratif et religieux de la Belgique. Poussé par son secrétaire, l'abbé Duvivier, il résista surtout, avec obstination, à l'édit du 16 octobre 1786, décrétant l'établissement d'un séminaire général à Louvain, avec succursale à Arlon, en même temps que la suppression de tous les séminaires épiscopaux (2).

C'est cette résistance aux volontés de l'Empereur, pour laquelle il faillit un moment être arrêté, qui lui valut une grande popularité lors de la Révolution brabançonne de 1789-1790 et aussi, sur un de ses portraits gravé en taille douce, ce quatrain emphatique d'un poète patriote, resté modestement anonyme :

Les pièges, les détours, les craintes, les outrages
 Ne peuvent ébranler ses solides vertus.
 Semblable à ces rochers, par les flots combattus,
 Il resta toujours ferme au milieu des orages.

A la vérité, comme m'écrivit M. le Chanoine Jules Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines,

(1) VAN ROOY, *Oudheidkundige inlichtingen over het Aartsbisdom van Mechelen*. Brugge, 1899 p. 107.

(2) JUSTE, *La Révolution brabançonne*. Bruxelles, s. d., à diverses pages.

